

Tarification pour l'année 2016-2017

Inscription comme « Etudiant visiteur entrant »

Message du 11 mai 2020 : Les pages relatives aux Étudiants visiteurs (Free movers) sont en cours de mise à jour. Merci de votre compréhension.

La tarification de l'inscription comme « Étudiant visiteur entrant » varie en fonction de deux critères :

1. La durée du séjour (une année ou un semestre)
2. Le niveau des enseignements suivis (enseignements de niveau licence ou enseignements de niveau master)

Ces critères croisés débouchent sur quatre tarifications :

| | | |
|---------------------|---|-------|
| Tarif 1 (LS) | Inscription en niveau licence Pour un semestre | 353 € |
| Tarif 2 (LA) | Inscription en niveau licence Pour une année | 503 € |
| Tarif 3 (MS) | Inscription en niveau master Pour un semestre | 424 € |
| Tarif 4 (MA) | Inscription en niveau master Pour une année | 574 € |

Remarques

- Le sport en formation qualifiante (dans le contrat d'études) n'est pas payant.

Le sport en formation personnelle fait l'objet d'une facturation à l'étudiant.

- L'affiliation au régime de sécurité sociale (cotisation forfaitaire d'assurance maladie) est obligatoire dès l'inscription à l'université si vous avez - de 28 ans. A titre indicatif, la cotisation forfaitaire annuelle était de 215 € pour l'année universitaire 2015-2016. Elle doit être payée au moment de l'inscription.

Cas particulier

Les étudiants de l'Espace Économique Européen (Union Européenne, Norvège, Islande, Liechtenstein) sont dispensés de cette affiliation au régime de sécurité sociale s'ils présentent l'un des documents suivants :

- la Carte Européenne d'Assurance Maladie (European Health Insurance Card)
- une attestation d'affiliation à un régime d'assurance maladie conventionnel ou à une assurance privée